

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, les répercussions dont parle mon honorable ami sont exactement celles que vise cette mesure budgétaire—le ralentissement de la construction—de la construction commerciale, il va sans dire et non de la construction industrielle, de la construction des maisons, des routes nécessaires et le reste—dans les secteurs où l'économie est surchauffée, ce qui permettra d'y diminuer la pression au bénéfice de tous les Canadiens.

M. l'Orateur: A l'ordre! Je vois que 6, 7 ou 8 députés veulent poser des questions complémentaires. Je vais en permettre une au député de Calgary-Nord, mais je dois rappeler aux députés que nous ne commençons pas le débat du budget aujourd'hui. Il lui sera accordé six jours, et un débat de ce genre doit être remis jusqu'à ce moment-là.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Si les députés le veulent bien, je vais donner la parole au député de Calgary-Nord pour qu'il pose sa question supplémentaire.

M. Woolliams: Merci beaucoup de votre obligeance, monsieur l'Orateur. Permettez-moi d'adresser cette question-ci au ministre des Finances. Elle a trait à l'amortissement différé dans le cas des immeubles commerciaux qui doit s'appliquer à certains secteurs du pays. Le ministre et ses fonctionnaires ont-ils étudié la question et prévu les incidences probables de cette politique sur l'inflation? Si oui, peut-il promettre à la Chambre qu'elle aura l'occasion d'étudier les conclusions éventuelles auxquelles on a pu arriver.

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, des études dans ce sens ont été entreprises et j'ai consulté mes hauts fonctionnaires. Nous estimons que cette politique influera sensiblement sur l'inflation, tout comme les autres propositions budgétaires que j'ai présentées hier soir. Si mon ami veut m'en parler je serai heureux de m'entretenir avec lui. Nous pensons que les principes dont s'inspire l'ensemble du budget auront tendance à ralentir l'inflation, chose d'importance vitale pour tous les Canadiens et surtout pour ceux qui dépendent d'un revenu fixe.

M. Baldwin: Le ministre va regretter ces paroles.

[M. Woolliams.]

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Ma complaisance est tarie.

LES MACHINES AGRICOLES

LE REFUS DES COMPAGNIES D'ACCEPTER LES PAIEMENTS EN BLÉ

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, la question que j'ai à poser se rapporte à la situation grave qui existe dans les Prairies et qui a trait à la saisie de machines, tracteurs et autres articles analogues, et aux sociétés qui refusent d'accepter des céréales. Comme les contingents ne suffisent pas à pourvoir aux besoins de l'agriculteur, et que la question relève de la compétence provinciale, le premier ministre serait-il disposé à user de son influence pour communiquer avec ces sociétés de machines aratoires et leur dire que, l'agriculteur de l'Ouest n'étant pas responsable de la situation dans laquelle il se trouve et son blé ne pouvant se vendre, elles devraient différer ces saisies, qui sont très néfastes et acculent présentement à la faillite nombre d'agriculteurs?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, cette question s'adresse vraiment aux ministres compétents, celui de l'Agriculture et celui de l'Industrie et du Commerce. Ils ont dit, à diverses reprises, que ce sujet retient constamment leur attention.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je pose ma question au premier ministre et je lui demande s'il communiquera avec ces grandes compagnies de machines agricoles et leur signalera le grand tort causé aux agriculteurs de l'Ouest par les saisies et le refus d'accepter du blé. A vrai dire, la démarche n'entre pas dans ses attributions, mais je lui demande s'il la ferait en vue d'aider ceux qui souffrent aujourd'hui des conséquences de ces saisies.

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, notre parti croit à l'exercice du gouvernement par le cabinet et, pour ma part, j'ai grande confiance en mes ministres. Je n'interviens donc pas dans leur domaine personnel.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Hees: Et Paul, qu'est-il devenu?